

Communiqué de presse

Sion, le 5 avril 2020

Pâques, résidences secondaires et Covid-19 **L'appel au bon sens de la CVT**

A la veille des jours fériés de Pâques, la Chambre Valaisanne de Tourisme (CVT) appuie vivement le triple message de prévention du Gouvernement cantonal :

- **restez à la maison, prenez soin de vous !**
- **évittez de rejoindre votre résidence secondaire, même si cela n'est pas interdit !**
- **dans tous les cas, respectez impérativement les directives sanitaires de la Confédération et faites preuve de solidarité, de sensibilité et de respect.**

Pour la CVT, cette liberté de mouvement accordée aux propriétaires de résidences secondaires en Valais s'accompagne d'une responsabilité individuelle de prévention du Covid-19. La CVT en appelle donc à la compréhension et au bon sens de tous, et espère une attitude cohérente, de la Vallée de Conches au Chablais, de la plaine à la montagne en cette période pascale.

Bon sens, souligne vivement la CVT : car, de nombreux endroits sont encore enneigés, les domaines skiables sont fermés et, en raison de la situation particulière, les sentiers de randonnée ne peuvent être dégagés et sécurisés. Donc la prudence est de mise dans un contexte contraignant et il faut à tout prix éviter les accidents inutiles, charge supplémentaire pour le personnel médical.

La Chambre Valaisanne de Tourisme prend acte avec satisfaction des efforts apportés par le Gouvernement cantonal en complément de toutes les aides, soutiens et autres facilités de la Confédération dans les divers secteurs d'activité économiques et touristiques. Par contre, la CVT reste cependant très préoccupée par la situation précaire que vivent aussi les agences de voyage et entreprises de transport liées aux activités touristiques : la seule prolongation des délais de mises en faillite accordée par la Confédération ne saurait en assurer la survie. Pour ces entreprises des efforts supplémentaires sont encore nécessaires.

Enfin, la CVT rend également attentifs les acteurs touristiques quant aux décisions du Conseil fédéral en rapport avec l'entrée en Suisse de la main-d'œuvre étrangère et rappelle que la délivrance de visas Schengen est provisoirement suspendue jusqu'au 15 juin prochain. Une décision qui touche le monde des saisonniers oeuvrant, notamment, dans le tourisme. Mais des solutions innovantes sont trouvées pour faire face à pareilles contraintes : ainsi, par exemple, le succès réjouissant, à saluer, de la Bourse d'emploi au profit de l'agriculture valaisanne !

Pour contact

Beat Rieder, Président CVT \ 079 212 34 39

Luc Fellay, Vice-président CVT \ 079 240 60 26